L'Egalité
de Roubaix — Tourcoing

Grave affaire de manœuvres criminelles à Fontaine-au-Pire

5 ARRESTATIONS

Au cours d'une enquête menée activement dans la commune de *Fontaine-au-Pire*, les gendarmes de Cambrai ont découvert une affaire de manœuvres criminelles qui amena 5 arrestations.

Ayant en mains certains éléments, les policiers se rendirent au domicile de la femme Mairesse, née Lucienne Ramatta, 27 ans, et au cours d'une perquisition découvrirent dans un meuble plusieurs objets compromettants.

Niant tout d'abord les faits dont on l'accusait, la femme Mairesse finit par reconnaître s'être livré à certaines manœuvres spéciales sur plusieurs personnes de Fontaina et de *Beauvois*, à savoir : Ramatte Adèle, épouse Denhes, 31 ans, retordeuse, de *Fontaine* ; Journaux Marguerite, épouse André Moreau, 23 ans, retordeuse, rue Lamartine à Beauvois ; Decleroq Elvira, 22 ans, rue Berthelot à Beauvois ; la jeune W... G..., 16 ans, fileuse, de Fontaine.

La matrona et ses quatre clientes furent mises en état d'arrestation ainsi que le père de la jeune W... âgé de 51 ans, couvreur, inculpé de complicité dans cette affaire.

Les six personnes ont été transférées mardi après-midi à Cambrai, pour être mises à la disposition de M. le Procureur de l'Etat.

L'enquête se poursuit très activement et tout faire croire que plusieurs nouvelles arrestations sont imminentes.

Le Constipation ne résiste pas aux PILULES DUPUIS

LABORATOIRES DEROUBAIX & Cie 31, r. d'Amsterdam, Paris-9e. Visa N° HB P.7253

LES NOUVEAUX TAUX DE RATIONNEMENT DU GAZ

Afin d'ajuster la consommation du gaz sur les disponibilités actuelles, de nouvelles restrictions ont dû être prescrites.

Par décision du Directeur du Bureau de l'Energie du Nord et du Pas-de-Calais, la consommation de gaz autorisée pour les consommateurs de 1re catégorie (consommation de base inférieure à 100 m3 par mois) sera calculée à partir du 15 décembre, et jusqu'à nouvelle décision, en multipliant par 0,7 (70 %) la consommation mensuelle de base.

Les consommations antérieures pour les consommateurs de 2e catégorie (consommations de base comprises entre 100 m3 et 10.000 m3 par mois) seront calculées en multipliant par 0,6 (60 %) les consommations mensuelles de base fixées aux consommateurs, sans qu'elles puissent être inférieures à 70 m3 par mois.

Les dépassements de consommation autorisés seront sanctionnés par des pénalités et en cas de récidive par la fermeture des branchements.

Contre les vers

Contre les vers qui font souffrir les enfants, un excellent remède... c'est le bon Vermifuge Lune. En poudre, en sirop, en suppositoires, le Vermifuge Lune est en vente chez votre pharmacien. (Visa 494. P. 7937) 10101

ET SI NOUS REPARLIONS DU TABAC ?

Bien que cela fut déjà dit, il est bon de rappeler aux fumeurs que le mois de janvier est un mois de deux décades seulement. Les fêtes du jour de l'an n'ont pas retenu l'attention de l'administration. Ce nous est donc une occasion de rappeler que les mois de trois décades sont : Avril (à cause du Pâques), Juillet et Août (en raison des vacances) et enfin Décembre (en l'honneur de Noël). Les autres mois ne comporteront que deux décades.

Certains débitants de tabac ne consentent à vendre à leurs clients fumeurs de cigares que 10 cigares au lieu de 15 auxquels ils ont droit. Quelles fumeurs prennent note qu'en Décembre 1943 ils ont droit par décade à 2 paquets de cigarettes ou un paquet de tabac gris, ou 15 cigares, ou 20 picaduros, ou 40 ninas. Ce n'est qu'à dater du 1er janvier 1944 que la ration de cigares sera diminuée, de sorte qu'ils auront droit, par décade à 10 cigares ou 15 picaduros ou 40 ninas.

Tous les débitants de tabac ont reçu leur dotation de tabac et cigares sur les bases indiquées pour décembre. Ils doivent s'y conformer.

D'autre part, nous recevons des lettres de lecteurs protestant contre le fait que certains débitants refusent de remettre la décade à la femme d'un fumeur qui présente la carte de son mari. Renseignements pris, le débitant doit honorer la carte de l'époux présenté par l'épouse.

DU LAIT POUR BÉBÉ

La ration mensuelle de lait concentré non sucré a été portée de 22 à 24 boîtes par Lettre Ministérielle en date du 8 Septembre. Cette généreuse mesure est d'ores et déjà entrée en application et la nouvelle carte comporte effectivement deux tickets de plus que la précédente. Bonne chance aux heureuses mamans que le docteur dotera de lait concentré non sucré. Pour le dosage de ce lait, demandez conseil à Gloria, 36, Boulevard de Courcelles, Paris.

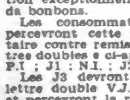

LAIT GLORIA pour le nourrisson

A L'OCCASION DE NOEL

Distribution exceptionnelle de confiserie aux enfants, jeunes gens et vieillards

La Préfecture Régionale communique :

Les consommateurs des catégories E, J1, J2 et V bénéficieront, à l'occasion des fêtes de Noël, d'une distribution exceptionnelle de 125 grammes de bonbons.

Les consommateurs déjà inscrits percevront cette ration supplémentaire contre remise des tickets spéciaux lettres doubles ci-après : Catégorie E : F.I ; J1 : N.I. ; J2 : L.C. ; V : X.I.

Les J3 devront déposer le ticket lettre double V.J. pour l'inscription et percevront la ration de 125 grammes contre remise du ticket lettre double V.I.

LE « MÉRITE SOCIAL » A QUATORZE « NORDISTES »

Par arrêté du 29 Octobre dernier le « Mérite Social » a été conféré aux personnalités suivantes de notre région :

OFFICIERS. — *Charles Bieuse* (Hersin), *Désiré Dekonninck* (St-Pol-sur-Mer), *Jules Kuskewitz* (Prouvy).

CHEVALIERS. — *Allion* (Landrecies), *Lucie Delahousse* (Roncq), *Emile Deleberre* (Marquette), *Urbain Delrue* (Wattignies), *Henri Descamps* (Haverbrouck), *Omer Desplanques* (Marquette), *Emile Hesnu* (Cercus), *Marcel Houriez* (Hérin), *François Leclercq* (Wattignies), *Henri Marescaux* (Marquette), *Aimé Richard* (Lieu-St-Amand).

L'organisation des Fêtes de Noël

POUR COORDONNER TOUTES LES INITIATIVES PRISES, UNE REUNION S'EST TENUE A LA PREFECTURE REGIONALE

En vue d'assurer la coordination de toutes les initiatives prises en vue de l'organisation des Fêtes de Noël, une réunion groupant les représentants des Autorités Religieuses, des diverses Administrations civiles, des Organisations Professionnelles, du Secours National et de tous les Organismes publics et privés susceptibles de participer à la mise sur pied de ces manifestations, s'est tenue à la Préfecture Régionale de Lille, vendredi 10, sous la présidence de M. Darroux, Préfet Délégué.

Etaient présents : MM. Darroux, Préfet Délégué ; le Chanoine Depape, représentant S.E. le Cardinal Liénart, Evêque de Lille, et Mgr Cholet, Archevêque de Cambrai ; le Pasteur Cheradame ; Paul Dehove, Maire de Lille, Président du Conseil Départemental ; Mlle de Winter, représentant M. Thellier de Poncheville, Délégué Départemental du Secours National ; MM. le Délégué de l'Inspecteur d'Académie du Nord ; le Délégué de la Délégation Régionale aux Sports ; Demeulenaere, représentant M. Novaere, Délégué Régional à la Jeunesse ; la Délégué de M. Serive Délégué Départemental de la Croix-Rouge Française ; l'Intendant Dinet, Directeur Départemental du Ravitaillement Général ; Andriveau, Délégué Régional à l'Information ; Bernard d'Halluin, Président de l'Union des Industries Textiles de la Région du Nord ; Monnerot, Secrétaire de l'Union Départementale des Syndicats Professionnels Français ; Mlle Jardin, Inspectrice du Travail, représentant M. Croisier, Inspecteur Divisionnaire ; MM. Philippo, Secrétaire de l'Office des Comités Sociaux ; Kléber Legay, Président du Comité Ouvrier de Secours Immédiat de Lille ; le Délégué de la Maison du Prisonnier ; L'Hermitte, Chef du Service Départemental des Réfugiés et Sinistrés.

Après la lecture, par M. le Préfet Délégué, des Instructions Ministérielles sur la question, Mlle de Winter fit un exposé complet des dispositions matérielles prises par le Secours National en vue de l'organisation, dans chaque commune, de réunions groupant tous les enfants de familles réfugiées ou évacuées, enfants de Prisonniers ou de requis du travail, sans oublier ceux qui jouissent de la douceur du foyer et qui sauront, en entourant leurs camarades, récréer, pour eux, une atmosphère familiale.

Au cours de ces réunions le Secours National, grâce aux merveilleux résultats obtenus, dans le Département par la collecte des tickets de pain, *fera distribuer à chaque enfant, une coquille de Noël.*

Après Mlle de Winter, les personnalités présentes firent connaître à leur tour, les dispositions prises en ce qui concerne chacun des organismes représentés pour que la Fête de Noël soit célébrée, cette année, dans les meilleures conditions et pour qu'aucune catégorie d'enfants ne soit oubliée.

Au cours des échanges de vues qui suivaient, des mesures furent arrêtées pour harmoniser toutes les initiatives et pour que soit mis en relief le caractère d'unité qui marquera cette Fête traditionnelle.

Enfin, il fut décidé qu'un message, élaboré par diverses personnalités serait lu à la jeunesse scolaire au début de chaque Fête, de façon à préciser l'esprit dans lequel ces réunions auront été organisées.

M. le Préfet, en levant la séance, remercia les personnalités présentes d'avoir répondu à son appel et constata que le concours total de tous avait été obtenu pour que, à l'occasion de la Noël, soit donné, aux jeunes générations, l'exemple de l'union française plus que jamais nécessaire.

PRIX DE LA MARGARINE

La Préfecture Régionale communique :

La margarine que recevra dorénavant le consommateur répond à de nouvelles formes de fabrication. Ce produit était en fait, fabriqué à partir de graines spéciales en provenance d'Afrique. Les stocks de ces graines que nous détenions sont maintenant épuisés. D'où la nécessité de produire de la margarine à base d'huiles extraites de graines oléagineuses métropolitaines, telles que colza et œillette.

La nouvelle margarine mise à la disposition du consommateur sera de même qualité que l'ancienne, malheureusement les graines métropolitaines étant d'un coût beaucoup plus élevé que les graines africaines, la margarine va subir une sensible augmentation de prix.

Direction de L'INSCRIPTION MARITIME du HAVRE, Quartier de Saulgne.

AVIS

Un concours pour l'accès à l'emploi de Commis de 4e classe de l'Inscription Maritime s'ouvrira le 2 mars 1944.

Ce concours est ouvert aux officiers mariniers, aux syndics des gens de mer et aux titulaires des brevets de la Marine Marchande réunissant trois ans de service à la mer.

Pour toute renseignements s'adresser aux bureaux de l'Inscription Maritime.

NEGOCE DES ENGRAIS

Le groupement professionnel du Négoce des engrais sollicité par la Commission Régionale d'Etudes et de Coordination des Amendements en vue d'obtenir des distributeurs en culture l'état des besoins de leur clientèle pour l'année 1944 (1er janvier)-31 décembre), demande aux négociants se livrant habituellement à la *vente directe en culture* des amendements, de lui retourner dans la huitaine les renseignements suivants : nom, adresse, cachet de l'intéressé. Nombre de kilos de chaux de calcaire finement broyé et de calcaire tendre passant au tamis 2 mm. Ces renseignements sont à adresser au G.P.N.E. section Régionale du Nord et du Pas-de-Calais, 84, Avenue St-Meur La Madeleine-lez-Lille.

BOURSE DE PARIS

DU 14 DECEMBRE 1943

Fonds d'Etat Français, — 3 %, 95,50; 3 % am., 99,85 ; 4 % 1917, 102; 4 % 1918, 102 ; 5 % 1920, 139,50 ; 4 1/2% 1932 A, 104,40; 4 1/2% 1932 B 103,30; 3 % 1942, 92,85; 3 1/2 % 1942 98,40 ; Caisse Aut. 5 % 1938, 122,50 ; Obl. Trés. 4 1/2 % 1933, 1329 ; 4 % 1934, 1228 ; P.T.T. 4 1/2 % 1929 C/500 540 ; Obl. Trés. 4 1/2 % 36 B, 140,15; Bons Trés. 4 1/2 % 1934, 1090 ; 4 % 1935, 1101 ; Caisse Aut. Tab. 1036.

Crédits Nationaux, — Cr. 1919, 637; 1920, 580 ; 1934, 1120 ; 1935, 1110

Actions Françaises, — Bque de Fce, 27350 ; Compt. Esc., 2260 ; Crédit Fonc., 6350 ; Crédit Lyon., 3235 ; Crédit du N., 690 ; Sté Gle, 3070 ; Suez act., 54.000 ; Nord, 1907 ; Tram Lille-Fx-Tg, 433 ; El. et Gaz du Nord, 910; Electr. du Nord, 750 ; Energie Ind., 3010 ; Nord Lum., 2180 ; Thom. Houston, 810 ; Cie Gle Ind. Text., 3195 ; Pérenchies, 2690; St Frères, 1840; Gaz N.-E., 1400 ; Aciéries Longwy, 1190 ; Micheville, 2516; du Nord, 700; Sambre et Meuse, 850 ; Arbel, 2690 ; Chant. de France, 1430 ; Fives-Lille, 1320 ; Forges N.-E., 1890 ; Jeumont act., 835 ; (parts), 3000 ; Fco Belge Mat. Ch. Fer, 10.350 ; Denain-Anzin, 2315 ; Louvroil Montbard, 1010 ; Métaux, 4600 ; Peugeot, 1625 ; Senelle Maubeuge, 2490; Bétnune, 3800; Aniche, 3150 ; Anzin, 2000 ; Blanzy, 4780; Carvin, 3750; Courrières, 1294; Dourges, 3400 ; Escarpelle, 4100 ; Lens, 1540 ; Ligny-les-Aire, 382 ; Marles, 1475; Ostricourt, 5700; Vicoigne, 1375; Mokta El Hadid, 16400 ; Nickel, 3105 ; Ouenza, 6620 ; Lille Bonn Orfut), 1345 ; (ord.), 875 ; Air Liquide, 2895; Glaces Nord Fce, 5395; Kuhlmann, 2400 ; Pollet Chausson, 6200 ; Caout. Indochine, 2995 ; Cultures Trop., 518; Terres Rouges, 1350.

Valeurs Françaises (Oblig.). — Dép. Nord 4 % 1931 oct., 2040 ; 4 % 1931, 964 ; 5 % 1935, 1030.

ECHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Jeudi 16 décembre 1943. — Soleil : Lever à 8 h. 40, Coucher à 16 h. 53

Aujourd'hui : Saint-Modeste. — Demain : Saint-Lazare.

TOURCOING

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 15 au 16 décembre, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 18 h. 32 à 6 h. 46.

ENCORE UNE

M. Léon Carlier, cultivateur, 436 rue Colbert, avait laissé son vélo dans la cour de sa ferme. Un pécanier réussit à voler la machine pendant la journée. M. Carlier a porté plainte à la police.

CAMOUFLEZ !

A plusieurs reprises nous avons signalé que bon nombre de nos concitoyens omettaient de camoufler leurs lumières dès la tombée du jour. La police exerce à ce propos une surveillance rigoureuse et au cours de la soirée d'hier, les rondes de surveillance n'ont pas distribué moins de 7 avertissements taxés. Attention donc et camouflez

La distribution des tickets d'alimentation

La distribution des tickets d'alimentation valables pour la période du 1er au 31 Janvier, se fera dans l'ordre suivant. Les consommateurs sont priés de se présenter avec leur carte individuelle d'alimentation.

Secteur 8, Ecole Maternelle, rue Kallermann. — JEUDI 16, de 14 h. 15 à 15 h., rues A. Desplanques, Avesnes, Basse, Bolleau, Châteaudun, Coulmiers ; de 15 à 16 h. 30, Boulevard de l'Egalité ; de 16 h. 30 à 17 h. 45, rues Ermitage, E. Renan, Chaussée, Fernand Forest, Florence.

VENDREDI 17, de 8 h. 30 à 10 h. 30, rues de Courtrai, Gand et cours ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, Chaussée Grame, rues Louvois, Mac Donald ; de 14 h. 15 à 15 h., rues Malcense, Neuville et cours ; de 15 à 16 h. 30, rue Pont de Neuville et cours ; de 16 h. 30 à 17 h. 45, rues Iseghem, Prairie, Reckem, Rottelet.

SAMEDI 18, de 8 h. 30 à 10 h. 30, rues Rouget de l'Isle, Roulers, Toulon, Varsovie ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, rue Yser et cours.

Secteur 12, Ecole de Filles, rue des Villas. — JEUDI 16, de 14 h. 15 à 15 h. 15, rues Accacias, Antoine Watteau, Bassin ; de 15 h. 15 à 17 h. 30, rue du Blanc-Seau.

VENDREDI 17, de 8 h. 30 à 10 h. 30, rues Béranger, Bleuets, Canal, Quai des Canotiers, Charcot ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, rue Claude Bernard ; de 10 h. 30 à 11 h. 30., rues Corgo, Constantine, Croix ; de 14 h 15 à 15 h. 15, rues Cuvier, Deregnaucourt ; de 15 h. 15 à 16 h 15, rues Denfert-Rochereau, Désiré Six, Docteur Dupont ; de 16 h. 15 à 17 h 30, Boulevard Descat, rue Diderot.

SAMEDI 18, de 8 h. 30 à 9 h. 30, rues Général Sarrail, Emile Zola, Essling Edison, Faucon, Frédéric Sauvage ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, rues Frères Bruneel, Quai du Fresnoy, Fresnoy, Gounod ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, Avenue Peintre Grau, H. Lorridant Kléber, Iéna, Lhomond.

LUNDI 20, de 8 h. 30 à 9 h. 30, rues Lilas, Mackellerie, Quai des Mariniers, Mézières, Molière ; de 9 h. 30 à 11 h., rue de Mouvaux ; de 11 à 11 h. 30, rue des Palmiers ; de 14 h. 15 à 15 h. 15, rues Passerelle, Presbytère, Rles, St-Quentin, Solférino ; de 15 h. 15 à 16 h. 15, Avenue Santos Dumont, rue des Villas ; de 16 h. 15 à 17 h. 30, rues Soudan, Vauban, Viaduc, Wasquehal, Wattignies.

Les retardataires pourront être servis à la Mairie-Annexe, 2, rue Paul Doumer, le lundi 3 Janvier, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. 15 à 17 h. 30.

LE PROCHAIN CONCERT AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

La prochaine audition de la Société des Concerts aura lieu samedi 18, à 15 h. 15, au Conservatoire, avec le concours de M. Pierre Stenger, violoniste.

Au programme, des œuvres de Haydn, Faure, Debussy, Beethoven, Rabaud, Grieg. L'orchestre sera dirigé par M. Marcelin, Grand Prix de Rome, Directeur du Conservatoire. Il est urgent de retenir ses places dès maintenant au secrétariat du Conservatoire. La location est ouverte tous les jours de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h.

LES DEMANDES DE PNEUS

Les personnes ayant déposé leur demande de pneu vélo, du 28 Septembre au 25 Octobre, peuvent se présenter munies de leur carte de ravitaillement, à la Mairie-Annexe, 2, rue Paul Doumer, dans l'ordre suivant : JEUDI 16 DECEMBRE, de 9 à 11 h. 30 : A à L ; de 14 h. 15 à 17 h. 30 : M à Z.

Sociétés et Comités

ASSOCIATION DES MEDAILLES DU TRAVAIL. — La distribution des lots de la fête de Noël aura lieu le samedi 18 au siège, café Charles Duquesnoy, 9, place de la République, de 14 à 17 heures. Les sociétaires devront se présenter avec leur carte à jour de leur cotisation.

PRISONNIERS RAPATRIÉS DES PHALEMPINS. — Centre d'entr'aide. — Repas des enfants de prisonniers et orphelins de guerre, demain jeudi 16, à l'Ecole La Fontaine, rue de la Duille, à Tourcoing.

Etat Civil. — Béatrix D'Halluin, rue P. Corneille, 17 ; Jean Claude Mélis, rue Ach. Testelin, 171.

Publications : Emile Thord, mécanicien, 66, rue du Laboureur et Marcelle Lerouge, s. p. à Roncq ; Roger Declercq, mécanicien, rue Cl. Bernard, 43, et Simone Debucny, voyageuse à Mouvaux ; Albert Carol, teinturier, rue Carnot, 8, et Céline Havenne, s. p., rue Carnot, 8 ; Alfred Wepolle, garçon de salle, rue de l'Yser, 332 et Jeanne Delnatte, lingère, rue de l'Yser, 362.

Décès : Hélène Marescaux, s. p., 68 ans, veuve Georges Declercq, place Ch. Roussel, 2 ; Fleurisse Florin, 71 ans, rue du Cymbale, 119 ; Narcisse Beux, 86 ans, journalier, rue P. Curie, 137, dée. rue Nationale, 138, Arlette Boutry, 2 jours, rue du Dragon, 5.

HALLUIN

UN VOYAGEUR TOMBE ET SE BLESSE EN SAUTANT D'UN TRAMWAY

Dimanche vers 18 h. 45, le tramway R venant de Tourcoing, allait aborder la tête d'aiguillage fixée face au terrain de football, rue de Lille et, de ce fait, marchait au ralenti. Un des voyageurs se trouvant sur la plate-forme, profita de cette circonstance pour sauter de la voiture. Ayant mal calculé son élan, ce dernier, Julien Verroye, apprêteur, demeurant 4 rue du Vert Gazon, s'étala sur la chaussée. Sérieusement blessé à la tête, il fut conduit au café Delmotte, proche du lieu de l'accident. La victime après avoir reçu les soins de M. le docteur Charles Dereu, a regagné son domicile par ses propres moyens.

Les services de la Police d'Etat vont occuper leurs nouveaux locaux

La réorganisation de la Police d'Etat a fait bénéficier les services de Police d'Halluin de plusieurs nouveaux gardiens de la paix. Leur effectif comprend huit agents, sous ordres d'un brigadier, lesquels relèvent de l'autorité du commissaire de police ou de son secrétaire.

Le développement de cet organisme a fait apparaître que les locaux dont il disposé actuellement à la Mairie, deux pièces de dimensions réduites et mal éclairées, s'avèrent insuffisants. Pour remédier à cette carence, l'administration municipale s'est chargée de procurer aux divers services de la police, une partie de l'immeuble du 64 de la rue de Lille, occupé par les services du Bureau de Placement.

Ce choix ne pouvait être plus judicieux, le nouvel emplacement se trouvant dans la grande artère de la rue de Lille et à faible distance du bureau des Douanes, de la Mairie, de la gendarmerie, de la gare et des principales banques ayant leur siège en notre ville.

La partie du nouvel immeuble mis à la disposition de la police est située sur la droite du vaste bâtiment et comprendra huit pièces spacieuses et bien éclairées réparties comme suit : au rez-de-chaussée sera établi le corps de garde ou salle d'attente, réservée à la police. Au premier étage seront répartis le bureau de M. le Commissaire, celui de son secrétaire et celui du brigadier des gardiens de la paix ; trois autres appartements abriteront les services des étrangers, ceux des archives et fichiers, et enfin une salle de repos. Deux pièces laissées vacantes à l'étage supérieur, auront leur détermination au fur et à mesure des besoins.

Les différents services de la police d'Etat prendront, cette semaine, possession des nouveaux locaux qui leur sont assignés et se trouveront, de ce fait, dans un cadre parfaitement approprié à leurs besoins et indépendant de tout autre organisme. D'autre part, en complement de leur uniforme, les gardiens de la paix seront, cette semaine, dotés d'un nouveau casque, d'un bâton blanc pour réglementer la circulation et du sifflet réglementaire.

A l'instar des grandes villes, la police de la ville d'Halluin, complètement équipée et très bien installée dans de vastes locaux, sera à même d'accomplir la mission qui lui est dévolue.

LA NOEL DES VIEUX TRAVAILLEURS

A l'occasion de la Noël, le mouvement populaire des familles a pensé aux vieux travailleurs, à ceux qui, usés par l'âge et dans les circonstances actuelles, souffrent plus durement que les autres.

Le M.P.F. veut leur apporter, à cette occasion, un modeste témoignage de reconnaissance et de sympathie en organisant à leur intention un dîner suivi d'une petite fête de Noël. Cette heureuse initiative sera appréciée par les bénéficiaires

D'OU PROVENAIENT LES CANETTES DE LAINE

Depuis quelques jours, la gendarmerie était intriguée par des allées et venues inaccoutumées, chez un habitant du quartier du Molinel, Ernest Vanlerberghe, 45 ans, demeurant au N° 4 de la cour Porchet. Suspectant une affaire de trafic illicite, l'intéressé étant actuellement en chômage une visite domiciliaire fut décidée, elle devait être concluante. En effet, au premier étage du domicile précité, dans une vieille malle, deux volumineux paquets contenant des canettes de laine, furent découverts, représentant un poids de 12 kilogs.

Interrogé sur la nature et la provenance de cette marchandise contingentée, le propriétaire provisoire déclara l'avoir acquise à un inconnu, à Lille.

Une enquête plus approfondie, révéla que Vanlerberghe avait précédemment été occupé, en qualité de tisserand, au tissage Paul et Charles Toulemonde, à Tourcoing, d'où provenaient les canettes. Tout laisse à supposer que le délinquant les avaient subtilisées. De ce fait, ne pouvant déterminer l'origine exacte de la marchandise, Vanlerberghe fut arrêté et conduit au Parquet.

Chômeurs. — Ce jeudi 16 décembre, pointage de 15 à 16 heures.

Aux mamans. — La consultation a lieu ce jeudi 15 après-midi.

Ordures ménagères. — Ramassage par le service de voirie, ce jeudi, dans le quartier de la Pannerie.

A la Philharmonie. — Cours gratuit de solfège, ce jeudi, à 18 h. 30, salle du Café des Vieux Amis, rue Gustave-Deametre.

Comité d'assistance aux prisonniers. — Aujourd'hui jeudi 15, la permanence fonctionne à nouveau, de 14 à 18 h., au 42, rue Jean-Jaurès.

Le charbon. — Ce 16 décembre, inscriptions des commandes pour le secteur N. 3 : rues de la Pannerie, du Nord, de l'Est, Austerlitz, des Champs, Michelet, Ed.-Quinet, Flandre, Frères-Baert, de la Limite, Guynemer, cité Saint-Paul.

Etat civil, — Naissance : Françoise Allard, 8, rue de la Paix

Décès : Silvie Caekebecke, 78 ans, ép. Vansolthom, 2, rue du Midi Henri Verfulst, s. profes. 72 ans, chemin du Tries-Cailloux (hospice) — Frédéric Thys, sans profession, 84 ans, 67, rue Turbigo.

RONCQ

LA LAYETTE DE NOEL

Depuis déjà plusieurs années, il est de tradition, en la paroisse Saint-Piart, d'offrir une layette au premier nouveau-né après la nuit de Noël. Malgré les difficultés actuelles, il est mis tout en œuvre actuellement pour que ce geste louable soit renouvelé cette année encore, présentant un trousseau aussi complet que possible. Il est fait appel aux personnes qui peuvent disposer d'un peu de laine ou d'un peu de linge, à se mette d'urgence en relation avec Mme Félix Delahousse, rue de Lille, 231 bis, chargée de grouper les différentes pièces du trousseau. D'avance, ces personnes charitables sont remerciées de leur geste généreux.

A la Philharmonie. — Ce mercredi, à 18 h., Café de la Tête d'Or, cours gratuit de solfège.

Comité local d'assistance aux prisonniers du Blanc-Four. — Les prisonniers libérés passeront à domicile samedi 18 et dimanche 19 décembre, pour collecter les enveloppes « Noël-Etrennes du Prisonnier ». La somme recueillie est destinée à continuer l'envoi des colis mensuels.

Bureaux de la Mairie. — Ils sont ouverts au public, de 10 h. à midi et de 16 à 18 h., sauf le samedi, fermé à midi.

Bureau de l'Etat civil ouvert de 8 h. à 12 h. et de 14 à 18 heures.

Etat civil, — Naissance : Annie Coppin, rue Destomches, 3.

Publication : Emile Thord, mécanicien, à Tourcoing, et Marcelle Lerouge, sans profession.

Décès : Cyrille Carton, 56 ans, rue de la Vieille-Cour, 64.

BOUSBECQUE

REMISE DES DIPLOMES AUX SAPEURS-POMPIERS

Dimanche 12, au Café St-Martin, M. Léon Dalle, Maire, a procédé à la remise des diplômes de la Médaille trentenaire des sapeurs-pompiers à MM. Louis Bonnel, Etienne Haquette, Léon Soen et Paul Housez. Dans une délicate allocution M. le Maire félicita les médaillés pour leur dévouement apporté à la société et à la commune.

BONDUES

Colis aux prisonniers. — Les familles des Prisonniers mutés en travailleurs libres sont avisées que la remise du colis aura lieu à la Mairie, jeudi 16, de 9 h. 30 à midi.

FUNERAILLES

Vous êtes prié d'assister aux **Convoi et Service** solennels de **Monsieur André PARIS**, Directeur Propriétaire de l'Epargne du Travail, décédé à Lille, le 14 décembre 1943, dans sa 64me année, muni des Sacrements de l'Eglise. Lesquels auront lieu **Vendredi 17 décembre, à onze heures**, en l'église Saint-Maurice (Ville) sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de l'Est, pour y être inhumé dans le caveau de famille.

Assemblée à la chapelle de la dite église, à 10 h. 45. De la part de **Madame André PARIS**, son épouse ; **Madame CHEVALIER-PARIS**, sa sœur, et toute la famille : Son dévoué personnel et de ses nombreux amis.

La famille recevra les condoléances à la sortie de l'église.

Lille 22-24, rue du Court Debout.

Pompes Funèbres Générales, 88, rue Nationale, Lille. — Tél. : 713 75.

REMERCIEMENTS

MONS-EN-BARŒUL. — Mlle Marcelle DUPONT, M. et Mme LEGARDEZ-DUPONT, M. Pierre LEGARDEZ et toute la famille remercient très sincèrement les personnes qui ont assisté aux funérailles de

Monsieur Emile-Ernest DUPONT

ou qui empêchées leur ont manifesté de la sympathie. 30.770

MARCQ-EN-BARŒUL

Consultation de nourrissons. — Elle aura lieu jeudi 16 de 9 h. à 10 h. à l'école maternelle Cognacq Jupy pour le quartier du Pont.

MOUVAUX

Paiement des secours mensuels. — Le paiement des secours mensuels (assistance aux vieillards, assistance à la famille) aura lieu le jeudi 16 décembre de 8 h. 30 à 11 h. à la mairie, recette municipale.

Musique Municipale. — Réunion de commission dimanche 19 à 10 h. café de l'Harmonie.

FLERS

Mutuelle du Brueq. — Les administrateurs sont priés de verser d'urgence pour mercredi 15 à 19 h., leurs recettes de décembre. Ils sont convoqués pour le dimanche 19 à 10 h., salle de la mairie annexe en vue de prendre des décisions importantes.

ROUBAIX

Un chauffard renversa et blessa deux femmes

Hier matin, Mme Lepoutre, 51 ans, demeurant 72, rue du Grand-Chemin, et sa fille, Louise, âgée de 16 ans, traversaient la chaussée de la rue de la Gare, près de la place Chevreul, lorsque survint une auto qui les renversa. Le conducteur, sans se soucier de l'accident, contourna la place Chevreul et prit la fuite par la rue Nain.

Mme Lepoutre avait été assez sérieusement blessée à la tête et sa fille contusionnée sur tout le corps. Des soins leur furent prodigués par M. le docteur Faidherbe et elles furent reconduites à leur domicile.

Une enquête a été ouverte par la police et toutes personnes ayant été témoin de l'accident sont priées de se faire connaître au commissariat du 1er arrondissement.

TEINTOUT-RIDO

Son 2 BIS 2 est le ton exact des RIDEAUX nouveaux

UNE DISPARITION

Mme Picavet, 77, rue Archimède, est venue signaler à la police la disparition de sa fille Denise, âgée de 16 ans, qui a quitté le domicile le 13 au matin pour se rendre au travail. A son atelier on ne l'a pas vue ce jour-là. La jeune fille était vêtue d'un manteau marron, d'une jupe noire, blouse noire à fleurs rouges. Elle était chaussée de souliers bleus à semelles rouges.

TRAMWAYS

Jeudi à 3 h. 30 et 8 heures
VENEZ RIRE AVEC
J. TISSIER .. S. GEHELLY
A VOS ORDRES MADAME

ETAT CIVIL

Naissances : Michèle Vande Walle 190, rue de l'Alma, cour Thomas, 2, née à la maternité municipale 20, avenue Julien Lagache ; Serge Watry, rue de l'Alma, fort Fresez, 75, né à la maternité municipale, 20, avenue Julien Lagache ; Jean Pierre Giabeke, 435, rue de Lannoy, né 548 rue de Lannoy.

Publications : Raymond Vervaart commerçant, 36, rue Saint-Roch et Lucienne Dujardin, s. p., 15, rue Léon Allart ; Roger Broudéhoux, négociant, de Paris, et Lucienne Dazin, s. p., 41, rue Dammartin ; Raymond Galliégue, tailleur d'habits, à Walincourt et Jacqueline Desrousseaux, employée, 49 rue de l'Alouette.

Décès : Hélène Kestelloot, veuve Hinque, 69 ans, rue Horace Vernet ; Félix Franchomme, 80 ans, 37, rue de Blanchemaille ; Wanda Olejarz, 3 ans, 111, rue de Flandre ; Marie Descamps, veuve Jeanlin, 76 ans, 35, rue de Barbieux ; Henri Bourlet, 54 ans, 59, rue d'Alger, cour Delcroix, 6 ; Michel Dellombre, 14 ans 25, rue de l'Alouette ; Monique Lorthioir, 26 jours, rue Chanzy.

LES COMMANDES DE CHARBON DANS LA RÉGION

A TOURCOING

SECTEUR N° 8. — Bureau du Consortium Charbonnier, 3, rue Carnot.

16 décembre : Matin : rues Saint-Roch, Mar.-Ney, Jourdan, Comines, de Menin 109 fin et 108 fin ; après-midi : rues Marceau, Flandres, Houchart, 1-41 et 2-42, Madagascar.

17 décembre : Matin : rue de la Latte, Desaix, Brest ; après-midi : rues Tunis, Gén.-Laharpe, Mar.-Brune, Calvaire, 60 fin et 63 fin.

18 décembre : Matin : rues Lodi, Canada, Roncq, Orions, Alexandrie ; après-midi : rues Raspail, Monge, Nationale, 114 fin et 107 fin.

20 décembre : Matin, rues Dahomey, du Moulin, Jean-Jaurès, Repos, de la Fin-de-la-Guerre ; après-midi : rue Montesquieu, contour Abattoir.

21 décembre : Matin : rues Gén.-Sonuham, Génér.-Douai, Ostende, Coin-1de-Terre ; après-midi : rues du Brun-Pain, Venise, Chartres.

22 décembre : Matin : rues des Champs, Bruxelles, contour Sainte-Anne, Ch. Denis, Papin, rue de la Rochefoucault ; après-midi : rues Courses, Hippodrome, A.-Dumas, Buenos-Ayres, Besançon.

SECTEUR N° 8. — Bureau du Consortium Charbonnier, 3, rue Carnot.

16 décembre : rues de l'Egalité, Avesnes, Florence, Prairie 79 fin et 86 fin, Boileau, Delplaque ; rues de Varsovie, Rouget-de-l'Isle, Courtrai.

20 décembre : rues du Pont-de-Neuville, Malcence 341 fin et 350 fin, Rohan, Toul, Roulers, Mac-Donald, d'Audenaerde ; Chemin Gramm, Ch. F.-Forest 2-68, rues de Louvois, Châteaudun, Rottelets, Neuville, Basse 27-137, des Coulmiers.

21 décembre : rues de l'Yser, Reckmem, Yseghem ; rues Ermitage, de Gand 325 fin et 394 fin.

SECTEUR N° 11. — Annexe de la Mairie, rue Paul-Doumer.

20 décembre : Matin : rues des Carliers, V.-Hugo, Masséna, Maubeuge, Monthyon, Berne, Pannelard, Lens ; après-midi : rues Parmentier, Quitem, Abbé-l'Epée, Tossée 1 à 9, Magenta, Wagram, Franklin, Ch.-Wattine.

21 décembre : Matin : Point Central, boulevard Gambetta, rues Centre, Tranquillité, du Halo, Blanc-Seau, 3-131 et 2-108, Bonnets ; après-midi : rues Ma-Campagne, Fr.-Garnier, des Quais, Bazelles, Sent. du Halo, quai du Halo.

22 décembre : Matin : avenue de la Marne, quai de Marseille, du Havre, de Cherbourg, place de la Victoire, rue Saint-Vincent-de-Paul, Ed.-Sasselanghe, du Sentier, Espierre ; après-midi : rues de Mulhouse, du